



## AVIS AUX CERCLES 2020 / N°16

LL/Ch.D/32

Bruxelles, le 27 avril 2020

### 1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

#### 1.1. Couverture de l'Assurance durant le confinement

### 1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

#### 1.1. Couverture de l'Assurance durant le confinement

Compte tenu des mesures de confinement et de la nécessité de s'y adapter, la compagnie ARENA accepte de couvrir exclusivement pendant la durée des mesures de confinement la pratique à distance de l'athlétisme qu'elle soit effectuée « en live » ou « en différé », suite à la diffusion de tutoriels, ou bien qu'elle soit pratiquée à titre privé.

Cette extension à la pratique de l'athlétisme cessera automatiquement dès la fin des mesures de confinement.